

# La Messagerie d'Ézanville

# n°1 / janvier 2021



**Eric Battaglia, Maire d'Ézanville, les membres du Conseil Municipal  
et les équipes des services municipaux vous souhaitent  
une bonne année 2021**



9/10 décembre : l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), accompagnée des élus, a distribué les coffrets de Noël offerts par la Ville aux seniors.



**Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,**

**Vous découvrez la nouvelle formule de la revue municipale que nous avons choisi de vous proposer suite à notre enquête de lectorat du mois d'octobre dernier.**

Vous avez été plus de 60 à nous donner votre avis, et c'est avec plaisir que nous allons nous en inspirer pour vous donner toujours plus de satisfaction à lire votre revue municipale. Vous remarquerez que celle-ci s'intitule désormais « La messagerie d'Ézanville ». En effet, en accord avec vos attentes, nous avons décidé de réduire légèrement les textes pour être plus concis et vous apporter des informations claires et précises, tout en laissant une place importante à l'image et aux photos. Ce nouveau format « A5-paysage » se veut pratique et vous permet de lire cette revue municipale tel un petit magazine. Nous espérons que ces changements seront à votre convenance et nous serons à l'écoute de vos éventuelles suggestions.

**Les fêtes de fin d'année sont terminées et nous les avons vécues différemment des autres années.**

Lors de mon précédent édito, j'étais optimiste et convaincu que nous allions progressivement sortir de ce confinement. Mais il n'en est rien et les chiffres prouvent que la pandémie est toujours bien présente en France comme dans le monde entier. Espérons que dans les prochaines semaines les activités culturelles et sportives pourront reprendre normalement. Malgré cette période compliquée, nous devons continuer à œuvrer pour le bien-être des Ézanvillois. Nos agents toujours présents ont réalisé comme à leur habitude un travail remarquable ces dernières semaines sur le terrain.

**Vous avez certainement remarqué la présence de nouveaux ralentisseurs rues de Condé et de la gare.** À la

demande des riverains, et suite au constat de vitesse excessive de certains automobilistes, il m'est paru urgent de remédier à ce problème. Concernant la RD370, nous travaillons avec le Conseil Départemental sur cet axe afin de limiter également la vitesse et une réunion se tiendra le 22 janvier sur ce sujet.

**Je reçois régulièrement des plaintes sur les problèmes de stationnement sur l'ensemble de notre commune.**

En effet, inutile de rappeler qu'un grand nombre de foyers Ézanvillois possède 2 voire 3 voitures et cela ne serait pas un souci si, pour beaucoup d'entre eux, ils se donnaient la peine de rentrer ces véhicules dans les garages ou dans les propriétés. Rappelons que le stationnement mi-chaussée/mi-trottoirs est uniquement autorisé si celui-ci est matérialisé. Afin de résoudre ce problème, nous allons travailler dans les prochains mois sur le stationnement alterné et le marquage au sol. Bien entendu avec mon équipe, nous continuons à travailler sur d'ambitieux projets pour notre ville.

**Continuez à prendre soin de vous. Tous les membres de l'équipe municipale se joignent à moi afin de vous souhaiter une excellente année** ainsi qu'à tous vos proches. Que celle-ci vous apporte santé, bonheur, sérénité et prospérité dans tous vos projets.

**Avec tout mon dévouement,**

**Eric BATTAGLIA**





**DOSSIER**

# Fibre optique : le point sur le déploiement et les dysfonctionnements

Suite aux réclamations des Ézanvillois, la Ville d'Ézanville a organisé une réunion avec les représentants de la société en charge du déploiement de la fibre optique sur la commune (SFR). Retour sur les points évoqués.

## RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE

Bien que la société SFR réalise les travaux de génie civil pour installer le Très Haut Débit dans votre rue, les modalités de déploiement du réseau laissent le choix à l'utilisateur final de son Fournisseur d'Accès à Internet (FAI).

Le particulier vérifie auprès de son FAI s'il est éligible à la fibre optique. Suivant le retour :

↳ **Oui** : le FAI prend contact avec le client et vient faire le raccordement.

↳ **Non** : le FAI déclenche « un ticket » auprès de SFR pour savoir à quel moment le déploiement sera effectué.

En cas de désordre sur le réseau déployé par SFR, le FAI fait remonter l'information.

## DÉSORDRES SUR LA CONNEXION DÉJÀ RÉALISÉE

Pour tout désordre, l'utilisateur prend contact auprès de son FAI.

↳ **Si le désordre vient de la connexion** : rétablissement par le FAI, le désordre se règle automatiquement.

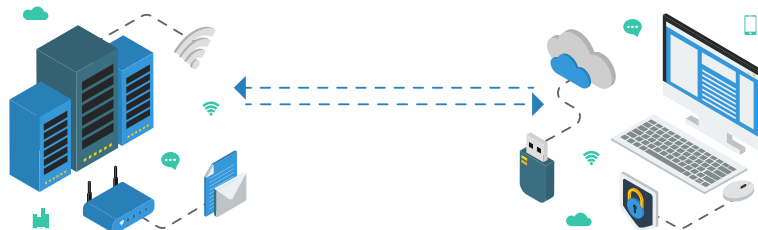
↳ **Si le désordre vient du déploiement**, le FAI doit prendre contact auprès de SFR qui déclenche « un ticket ». Afin de s'assurer de la bonne prise en compte et du suivi, un numéro de demande sera fourni par SFR. Les opérateurs entre eux gèrent la remise en fonction.

↳ **Si le FAI choisi est SFR**, faire remonter directement la demande sur le site internet SFR.

## ARMOIRES DE RUES OUVERTES

Le déploiement est relativement récent, tous les opérateurs doivent avoir accès aux armoires pour raccorder les usagers. Une multitude de sous-traitants interviennent sur ces mêmes postes, et la conscience professionnelle de chacun varie.

L'ARCEP en charge du déploiement général réfléchit à une méthode de suivi, d'accessibilité et de contrôle.



# 96,6 %

## C'est le pourcentage d'avancement du déploiement

Engagement SFR : 100 % du réseau actuellement déployé devait être éligible le 31/12/2020. SFR a dû prendre des engagements contraignants au niveau des délais de la couverture de la fibre sur le territoire. S'il ne les tient pas, il sera pénalisé financièrement.

**SCOLAIRE**

////////////////



# C'est parti pour les inscriptions dans les écoles !

---

La prochaine rentrée scolaire s'organise et les inscriptions sont ouvertes à partir du 18 janvier 2021.

## ENTRÉE PETITE SECTION / MATERNELLES

Les inscriptions scolaires pour les écoles maternelles se dérouleront **du 18 janvier au 26 février 2021**.

### Qui ?

- Les enfants nés en 2018
- Les nouvelles inscriptions (déménagements et nouveaux arrivants)

### Où ?

À la Maison de l'Enfance - 6 bis Grande Rue  
Service Éducation - 8h45 à 11h45 / 13h30 à 17h  
0139354410 - education@ezanville.fr

### Démarches

1. Prendre rendez-vous avec le service Éducation
2. Se munir du dossier famille complété (à retirer à la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille)
3. À l'issue du rendez-vous une fiche d'inscription scolaire vous sera remise, celle-ci est à présenter à la direction de l'école pour l'admission définitive.

### Dérogation scolaire

Date limite de dépôt des demandes : 16 avril  
Le formulaire de demande de dérogation est à retirer à l'accueil de la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille. **Étude des dossiers : 17 mai 2021**

## ENTRÉE AU CP / ÉLÉMENTAIRES

Les inscriptions scolaires pour les écoles élémentaires se dérouleront **du 15 mars au 23 avril 2021**.

### Qui ?

- Les enfants passant de la maternelle au CP
- Les nouvelles inscriptions (déménagements et nouveaux arrivants)

### Où ?

À la Maison de l'Enfance - 6 bis Grande Rue  
Service Éducation - 8h45 à 11h45 / 13h30 à 17h  
0139354410 - education@ezanville.fr

### Démarches

1. Prendre rendez-vous avec le service Éducation
2. Mise à jour du dossier famille. Pour les nouveaux inscrits, se munir du dossier famille complété à retirer à l'accueil de la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille.
3. À l'issue du rendez-vous une fiche d'inscription scolaire vous sera remise, celle-ci est à présenter à la direction de l'école pour l'admission définitive.

### Dérogation scolaire

Date limite de dépôt des demandes : 30 avril.  
Le formulaire de demande de dérogation est à retirer à l'accueil de la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille. **Étude des dossiers : 17 mai 2021**

## 77 boîtes de Noël pour les plus démunis

Grâce aux dons des parents et à la mobilisation des enseignantes de l'école du Village, 77 boîtes de Noël contenant des cadeaux ont été créées. Elles seront remises à une dizaine d'associations qui les distribueront à des sans-abri, des étudiants en situation de précarité ou des personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

La classe de Mme Deleyrolle de l'école Albert Camus a également participé à cette opération.




*Aucun dossier incomplet ne sera accepté.*



TRAVAUX



 Afin d'offrir une activité extérieure supplémentaire aux Ézanvillois, les services techniques ont été missionnés pour l'installation de 3 tables de tennis de table permettant une activité physique sans contrainte autour du complexe de la Prairie.



# Travaux de fin d'année : ralentir, entretenir, embellir... sans oublier les loisirs !

En cette fin d'année, la sécurité routière était au cœur des travaux avec l'installation de plusieurs ralentisseurs afin de réduire la vitesse en ville.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE : POSE DE RALENTISSEURS RUE DE CONDÉ ET RUE DE LA GARE

Afin de réduire la vitesse en ville, des coussins berlinois ont été installés dans la rue de Condé et dans celle de la Gare par les agents des services techniques. Des dos d'ânes ont également été réalisés devant la place du centre-ville.



## ESPACES VERTS : CAMPAGNE D'ÉLAGAGE SUR LA VILLE

Des travaux d'élagage dans les parcs, les écoles, le stade, certaines places et rues de la ville ont eu lieu tout le mois de décembre. Ils ont été effectués par une entreprise spécialisée dans ce type d'intervention technique qui nécessite du matériel adapté.



Réfection des 2/3 de rue de la Marne et d'une partie des trottoirs rue de la Fidélité

## Embellissement du centre-ville

Le service espaces extérieurs a finalisé l'habillage des pieds de palmiers plantés sur la place du centre-ville. Un système de cornière scellée a été posé par les agents de la Ville afin de recevoir des grilles de finition en galva. Ce dispositif permet de minimiser l'entretien tout en offrant un aspect esthétique à cette place.



# Recycler ses piles, c'est facile et utile !

En moyenne 47 appareils fonctionnant à piles ou à batteries se trouvent dans votre foyer. Cela correspond à l'utilisation de 106 piles ou batteries. Une fois usés, ces déchets pas comme les autres, doivent être absolument recyclés. On vous explique pourquoi.

## LES COMPOSANTS

Les piles et les batteries sont certainement les déchets les plus dangereux et les plus polluants car elles contiennent du plomb, du cadmium et du mercure. Il ne faut donc pas les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères (bac à couvercle gris) ou dans la poubelle des emballages et papiers (bac à couvercle jaune). Il faut les déposer en déchèterie ou dans des points de collectes, par exemple en magasin. La collecte et le recyclage sont assurés par l'éco-organisme Corepile.

Source Corepile 2018



## Retirer les piles et batteries évite les incendies

En déchèterie, avant de jeter vos objets contenant des piles et des batteries, (jouets, télécommandes, souris sans fil, bips de portail...), n'oubliez pas de les enlever. Ces objets, une fois déposés en déchèterie, sont apportés au centre de tri TRIADE (situé à Gonesse), spécialisé dans la gestion et le traitement des déchets électriques et électroniques. Les déchets étant stockés, ceux ayant des piles et des batteries au lithium se dégradent et peuvent causer des incendies.



## LA VALORISATION

Le recyclage permet de transformer une pile ou une batterie usagée en matière réutilisable. Chaque famille de piles et de batteries va subir le traitement approprié qui permettra de récupérer les métaux qui se trouvent à l'intérieur. Par exemple, le plomb est réutilisé pour les radiographies et le cadmium pour fabriquer des panneaux photovoltaïques.

## LES PILES RECHARGEABLES

Bien qu'un peu plus chères à l'achat, les piles rechargeables ont une durée de vie beaucoup plus longue (1000 cycles de recharge en moyenne) que les piles jetables et permettent à terme de faire de vraies économies. Elles sont également beaucoup plus pratiques à l'usage : quand elles sont déchargées, il suffit de les recharger.

# La Ville se lance dans le tri sélectif

**Dans le cadre du déploiement d'une démarche de développement durable, la Ville a décidé de mettre en place le tri sélectif au sein des bâtiments municipaux.**

Le tri sélectif consiste à séparer et à récupérer les déchets selon leur nature en vue de leur donner une "seconde vie". Il permet également de réduire le volume des incinérations et d'économiser les matières premières.



Accompagnée dans cette démarche par le SIGIDURS, la Ville a désigné un agent référent au sein des services techniques. Il a pour mission d'analyser les besoins, et d'assurer le déploiement des containers adaptés.

Tous les bâtiments, sites et équipements gérés par la Ville sont concernés (administration, CMACL, bibliothèque, écoles,

gymnase, stade, ...). La mise en place des containers et corbeilles s'effectuera à compter de la mi-janvier.

Le SIGIDURS prévoit des ateliers d'information, de formation, de sensibilisation et d'accompagnement de la démarche auprès des agents de la Ville ainsi que pour les utilisateurs des locaux publics.

## Collecte des sapins de Noël

**La collecte des sapins sera effectuée le lundi 25 janvier 2021 lors de la première collecte des déchets végétaux. Pensez à le sortir la veille au soir ! Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...); sans le pied et les éventuels emballages ; non emballés dans un sac plastique ou un sac à sapin sans dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc. Si vous avez opté pour un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.**



# Administratif : archivez correctement vos papiers



La conservation des documents personnels a pour objectif de permettre de prouver l'existence d'un droit ou le respect d'une obligation. Les délais de conservation varient en fonction de la nature des pièces. Certains documents administratifs doivent être conservés à vie, d'autres ont des délais de conservation plus courts prévus par la réglementation.



## 2 ANS

Avis de versement des allocations  
Contrôle technique de la voiture  
Assurance responsabilité civile



## 3 ANS

Avis d'imposition  
Justificatif de règlement d'impôts sur le revenu  
Contrat de location



## 5 ANS

Facture d'eau, gaz, électricité  
Relevé de compte bancaire  
Talon de chèque

## 10 ANS

Dossier sinistre  
Charges de copropriété  
Facture liée aux travaux



## JUSQU'À LA RETRAITE

Versement d'indemnités journalières  
Bulletin d'allocation-chômage  
Bulletin de salaire, contrat de travail, lettre de licenciement.



## À VIE

Contrat de mariage/  
jugement de divorce  
Carnet de vaccination,  
carnet de santé  
Livret de famille et diplômes



ASSOS

# Plaine de vie : en 2021, favorisez les circuits courts en agriculture biologique !

**Plaine de Vie est une association loi 1901 créée en 1998 à Ézanville. Ses objectifs sont l'insertion ou la réinsertion professionnelle de personnes en difficultés, par le biais d'activités agricoles et environnementales.**



Agissant en faveur de la création d'emplois, du maintien de l'agriculture périurbaine, de l'entretien du paysage et du patrimoine, de l'éducation à l'environnement et du développement social local, Plaine de Vie associe l'environnement, le social et l'emploi et se définit ainsi comme un acteur du développement durable.

Ce retour à l'emploi par la terre, apporte une dimension nourricière au sens propre comme au sens figuré. Le maraîchage et la vente de paniers bio, ainsi que l'entretien des Espaces Verts sans produits phytosanitaires sont les supports de travail pour une insertion réussie.

Si vous souhaitez soutenir une initiative locale, soucieuse de son environnement et œuvrant pour la solidarité, venez adhérer à l'association et bénéficier de paniers de légumes ! Cette action ne peut continuer à exister qu'avec le soutien de ses adhérents ! Vente directe le jeudi de 16h à 19h au 42 rue du chemin vert 95460 Ézanville.

**Paniers bio, locaux,  
solidaires et savoureux !**



## Contacts

**Plaine de Vie**  
42 rue du Chemin Vert  
95460 Ézanville

Tél. : 0139352736

Mail : [contact@plainedevie.org](mailto:contact@plainedevie.org)

Site : [www.plainedevie.org](http://www.plainedevie.org)  
(retrouvez en ligne l'agenda  
des animations)

Facebook : [Plaine de Vie Ezanville](https://www.facebook.com/Plaine.de.Vie.Ezanville)



## L'ESSENTIEL



### Mairie : nouveaux horaires

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la mairie sera dorénavant ouverte le lundi matin et proposera des permanences nocturnes tous les jeudis jusqu'à 19h. Elle sera fermée le samedi.

► **Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h20.**

### Fermeture de la trésorerie d'Ézanville dès le 1<sup>er</sup> janvier

Le Trésor Public d'Ézanville, situé rue Anglade, ferme définitivement ses portes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Pour le paiement de vos factures communales, votre nouvel interlocuteur est le Service de gestion comptable de Montmorency situé 11, rue des Moulins - BP 40107 - 95160 Montmorency.

Pour le paiement de vos impôts votre nouvel interlocuteur est le Service des impôts des particuliers de Garges-Extérieur situé 2, rue Louis Marteau - BP 200 - 95143 Garges-lès-Gonesse.

**Accueil uniquement sur rendez-vous**

### C.C.A.S. : nouveaux horaires

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) sera ouvert le lundi et le vendredi matin.

► **Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h20.**

### Don du sang

Mercredi 27 janvier de 14h30 à 19h30 à Écouen, salle des écuries, place de la mairie.

**Sur rdv : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**

## COVID-19 : nébulisation des sites accueillant des enfants

Dans la continuité de l'année 2020, les écoles, la Maison de l'Enfance et le service jeunesse bénéficieront régulièrement d'une désinfection par nébulisation. Ce procédé garantit l'élimination complète du virus de la COVID-19 via un protocole de décontamination précis.



### Erratum : transfert des commerçants ézanvillois sur le marché de St-Brice

Depuis le 5 décembre, faute d'accord entre les propriétaires des locaux et les commerçants, ces derniers sont transférés au marché de Saint-Brice-Sous-Forêt, place Gallieni, dans la halle à proximité de l'église. Contrairement à ce qui avait été annoncé dans un premier temps, le marché se tient uniquement le samedi matin, et non pas le vendredi et le dimanche.

### ESAT : offre d'emploi

L'ESAT Ézanville (Association HAARP) accueillant 60 hommes et femmes en situation de handicap, recrute un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) ou un(e) CESF à temps plein (35 heures), en CDI. La connaissance du public et du travail lié à son insertion sera nécessaire. Merci de faire parvenir votre CV et lettre de motivation à : Monsieur le Directeur / ESAT EZANVILLE  
1, rue de l'Église 95460 EZANVILLE  
secretariat.ezanville@haarp.fr

### Résidence du Rû de Vaux : agrandissement des abris pour objets encombrants

Le bailleur (3F) va procéder à des travaux d'agrandissement des locaux encombrants dès la mi-janvier.

## LE CARNET

*Une erreur s'est glissée dans le carnet de la revue du mois de décembre. Avec toutes nos excuses, nous vous présentons une nouvelle fois les naissances et les décès du mois de novembre.*

## NOVEMBRE

### Naissances

Ishaq Boukhizzou, Ayzin Coban, Isaac Biscot, Léandre Brenelière, Kahoé Tsouba, Léon Tebar Villar, Adrian Maurice-Peroumal.

### Décès

Sabrina Van Bunderen, Josette Louvard, Maria de Lurdes Bernardes Rodrigues, Odette Frouard, Eliane Molina, Alice Prévost, Thérèse-Marguerite Bethout, Archaloyce Balassanian, Adrien Monfort, René Garnier, Micheline Drouhot, Jafer Mohideen.

## DÉCEMBRE

### Naissances

Alba Lo-Pinto.

### Mariages

Marina Guerreiro Rodrigues et Arnaud Pereira, Marina Eya et Jean-Jody Hartmann.

### Décès

Soledad Cabezas Salas, Franceline Belliard, Francis Crépin, Odette Simon, Sauveur Lellouche, Marcel Fouétilou, Michaël Flih.

## La messagerie d'Ézanville

### Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 0139354480

**Directeur de la publication** // Eric Battaglia

**Rédaction** // Ève Pavesi

**Conception-réalisation** // RDVA // 0139901000

**Impression** // STIP // 0139919173 //

Dépôt légal à parution



# Tribunes d'expression des groupes politiques

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour tous et malheureusement endeuillée pour certains. Notre vœu le plus cher pour 2021 est que le vaccin puisse venir à bout de cette pandémie et qu'il soit distribué en toute transparence et en toute sûreté à tous. Beaucoup d'entre vous se posent des questions sur la transparence de l'information le concernant. C'est pourquoi nous proposons à tous les Ezanvillois d'intervenir en participant à l'initiative citoyenne européenne dont l'objectif est d'imposer à la Commission Européenne de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les droits de propriété intellectuelle tels les brevets ne limitent pas la disponibilité des traitements et des vaccins contre la Covid-19. La seule façon de surmonter cette pandémie est de trouver une solution collective et de faire des vaccins et du traitement un bien public mondial librement accessible à tous. Signez avec nous cette pétition sur <https://noprofitonpandemic.eu/fr/>

La fermeture de l'antenne Ezanvilloise du Trésor Public est confirmée à partir du 31/12/2020. C'est donc un service public qui disparaît. Nous déplorons à nouveau l'abandon par l'Etat d'un service de proximité. Qu'en est-il de l'implantation d'un espace France Services, censé offrir aux Ezanvillois la possibilité de contacter les services administratifs de la CAF, de l'assurance retraite, de Pôle Emploi, des ministères de la Justice et de l'intérieur, ... et de ce qui est plus incohérent, de la poste ! Pour que ce projet se concrétise, nous appelons le Maire à intervenir vigoureusement pour implanter ce nouveau service public à Ezanville, et non à Moisselles ou à Domont déjà largement pourvu. Dans le cadre d'un futur espace culturel, ne serait-il pas souhaitable d'y installer ce nouveau service et de l'inclure dans un projet d'accueil global dont le but est de tisser le lien social entre toutes les générations d'Ezanvillois et pas seulement dans la consommation ponctuelle d'un service.

Très bonne année 2021 à tous !

**Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret**  
**Ezanville ensemble**

La Solidarité au cœur de notre engagement : le Service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas

La période inédite de la COVID démontre l'importance du Service public et de celles et ceux qui l'incarnent. Il représente, pour beaucoup, la chance de préserver une forme de dignité même si certaines situations sont alarmantes. Elles vont aller croissant dans les prochains mois.

Ainsi, nous n'avons pas voté la nouvelle tarification de la restauration scolaire car elle n'incarnait pas l'esprit nécessaire de solidarité que nous évoquons.

Nous avons souligné que le 1er tarif de cantine (1,53€/repas) pourrait être revu à la baisse (autour d'1€) pour permettre à tous les enfants d'accéder à cette restauration et qu'il serait judicieux de rééquilibrer la grille tarifaire. On constate une hausse d'1€ par tranche supplémentaire entre le 2ème tarif et le 6ème tarif alors que cette progression est plus minime pour les deux dernières tranches (0,40 c entre la 6ème et 7ème tranche et 0,60 c pour la 8ème et dernière tranche).

Il nous paraît important, dans ce contexte, que les inégalités ne se creusent pas. On sait combien ce repas du midi peut revêtir une importance nutritive pour nos jeunes. Il est parfois le seul vrai repas complet du jour. La politique tarifaire présentée et votée par la majorité du Conseil municipal n'a pas pris en considération cette spécificité malgré nos propositions. Nous le regrettons.

Autre sujet, le maire a décidé la fermeture de la mairie le samedi matin avec une maigre consolation : une ouverture exceptionnelle une fois par semaine un peu plus tard. Devant ce recul nous avons proposé que soit mis en place un guichet unique numérique avec dépôt des documents, paiement en ligne et éventuellement prise de rendez-vous.

Nous espérons que cette proposition sera retenue sinon vous devrez continuer à poser une demi-journée pour réaliser vos démarches. Le maire s'arrange pour que le service public ne soit plus accessible... au public.

L'équipe #EzanvilleCEstVous vous souhaite une excellente année 2021 !

**Ezanville c'est vous !**  
**Sébastien ZRIEM, Nadia GOSMANT,**  
**Pierre GREGOIRE, Sylviane SINAY**

À notre demande, fin octobre, M. Battaglia a réuni les groupes minoritaires du conseil pour dresser la liste des projets sur lesquels l'équipe de la majorité va travailler.

Il nous semble important de vous donner un peu de visibilité, dans la mesure de nos informations.

La livraison du cahier des charges pour la ZAC est prévue d'ici à l'été 2021. Les logements sociaux n'y sont pas prévus, mais un EPHAD ainsi qu'une résidence pour séniors localisés vers le château d'eau. Nous demandons à ce que la voie de circulation lente que nous avons proposée depuis le quartier de la Justice jusqu'au collège soit réalisée.

Notre projet de coulée verte a séduit l'équipe de la majorité qui souhaite le reprendre. Elle partira du forum du complexe de la prairie pour rallier la nouvelle ZAC. Des tables de tennis de table en béton sont implantées à côté nord du complexe sportif. Une aire libre de basket serait la bienvenue.

Les terrains Vasset ne feront malheureusement pas partie du projet de la coulée verte. Ces terrains sont en attente de l'officialisation de dépollution.

Ouverture rue Colbert/Fraternité : Il semble que Nexity ait déjà missionné une entreprise pour débiter les travaux en fin d'année !

La réduction de 180 places de stationnement du parking de la gare semble actée, même si unanimement nous avons signalé les conséquences désastreuses pour les riverains liés aux stationnements anarchiques.

Une crèche de 6 à 9 lits maximum sur une surface de 110m<sup>2</sup> sera prévue à la maison de l'enfance.

Un point relai municipal avec quelques permanences est prévu au Rû de vaux.

Attendons la communication portant sur la programmation de l'ensemble de ces projets.

Les tarifs de la cantine et accueil périscolaire ont fait l'objet d'un vote de refus de la part des groupes minoritaires en raison du montant élevé des tarifs. Compte-tenu de la crise liée à la Covid, nous demandons une révision.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter malgré cette période troublée d'excellentes fêtes de fin d'année. Restons prudents.

**Yves Kerscaven et Christine Leroux**  
**Un avenir pour Ezanville**

RETOUR SUR



2



1



3



4

Un joli dessin envoyé par  
Joana, élève de CP.



**1 1<sup>er</sup> décembre**

Lancement des illuminations  
de la Ville pour les fêtes.

**2 9/10 décembre**

Distribution des colis de Noël offerts  
aux seniors.

**3 10 décembre**

Remise des cartes-cadeaux aux élèves  
des écoles élémentaires.

**4 22 décembre**

Chorale de Noël pour les enfants de la  
Maison de l'Enfance accompagnés par le  
Conservatoire de musique d'Ézanville.